

Intervention féministe des camarades de la Tendance CLAIRE à l'AG électorale de Paris 5e-13e

Au moment de la préparation du congrès du NPA qui s'est tenu en février 2011 la Commission Nationale d'Intervention Féministe (CNIF) a travaillé sur un texte devant définir l'orientation du parti pour ce domaine. Les questions féministes n'étant pas plus consensuelles que d'autres, des divergences traversaient la commission, et un débat était donc envisagé autour de ce texte sous la forme d'amendements. Mais les militants de la plateforme 1 présentée au congrès ont décidé d'intégrer le texte d'orientation féministe à leur texte d'orientation générale. Selon quatre camarades membres de la CNIF, une telle intégration de ce texte à une plateforme posait deux problèmes principaux : d'une part l'orientation féministe ainsi rattachée à une plateforme en particulier ne pouvait plus faire l'objet d'une discussion spécifique mais se retrouvait noyée dans les oppositions de tendances, d'autre part, il devenait très difficile de trouver des points d'accord au-delà des différents clivages de tendances. C'est pourquoi elles ont demandé dans différentes instances du NPA dont le CPN, que ce texte soit sorti de la plateforme afin soit de pouvoir être débattu en contradiction avec un autre texte soit de faire l'objet d'amendements. Cette demande a systématiquement été rejetée. Elles ont donc lancé un appel à ce le texte et les amendements soient soumis au vote dans les congrès locaux.

Intérêts et limites du texte

Le texte d'orientation féministe était structuré en quatre parties. La première présentait les différentes attaques qui étaient faites aux femmes. Il y est justement expliqué en quoi certaines attaques touchent encore plus gravement les femmes (comme les retraites ou la casse des services publics), comment l'IVG et la contraception sont menacés, et quel usage le gouvernement fait de discours réactionnaires sur la sexualité ainsi que de la combinaison racisme-sexisme. La deuxième partie du texte aborde les résistances qui ont lieu notamment dans la défense des centres IVG avec des collectifs tels que celui qui s'est constitué autour de la maternité de Tenon et le combat contre la précarité dans le cadre de la Marche Mondiale des Femmes. La troisième partie dresse un état des lieux du mouvement féministe, soulignant notamment son recul en comparaison des années 70 et son hétérogénéité. Enfin la dernière partie énonce les tâches féministes du NPA : construire le mouvement féministe, impulser des cadres unitaires pour combattre les attaques faites aux femmes, et élaborer sur la question féministe.

Pour les militants de la Tendance CLAIRE qui participaient à la plateforme 4, ce qui était contenu dans ce texte ne posait pas de problème particulier, mais il nous semblait qu'il manquait d'une analyse plus générale de la situation d'oppression des femmes ainsi que d'une articulation avec la lutte de classe. En l'état, le texte ne permettait pas de penser le combat féministe comme un combat révolutionnaire, la nécessité d'en finir

avec le capitalisme pour que puissent être satisfaites les revendications féministes. Or il est essentiel d'expliquer aussi bien que le combat capitaliste ne garantit pas la satisfaction des revendications féministes si un combat spécifique n'est pas mené sur cette question, et que cette satisfaction ne peut avoir lieu dans un système où les intérêts de la bourgeoisie primeront toujours sur la défense des acquis obtenus pour les femmes.

Notre soutien au texte et nos amendements

Nous avons estimé que la volonté de ces quatre militantes de la CNIF de discuter séparément de l'orientation féministe pour les arguments qu'elles avançaient, était juste. C'est pourquoi, comme elles le demandaient, nous sommes intervenus lors de l'AG électorale de Paris 5e-13e pour que ce texte soit soumis au vote en tant que tel. Mais nous avons aussi décidé de présenter nos propres amendements. Les deux premiers avaient pour objectifs de mieux articuler analyses et combats féministe et anticapitaliste. Nous proposons d'ajouter au début du texte l'introduction suivante :

« Parce que nous sommes anticapitalistes, nous pensons que la seule manière d'en finir avec l'oppression de genre est d'en finir avec la société de classe en général. Nous pensons que seule la classe ouvrière, en construisant son propre État, peut ouvrir la voie vers une société sans classe. Pour autant, si la Révolution est une condition nécessaire à la fin de l'oppression, elle n'est pas une condition suffisante. Le combat pour les droits des femmes et la fin des systèmes patriarcaux doit être mené dès maintenant, quotidiennement et inlassablement. »

Puis dans le paragraphe consacré aux luttes à mener pour s'opposer aux attaques faites aux femmes :

« Nous sommes conscientes que la satisfaction des revendications des femmes entre souvent en contradiction avec les intérêts de la classe dominante. C'est pourquoi nous ancrons toujours notre combat féministe en lien contre du capitalisme. »

Enfin, nous proposons un troisième amendement dans le paragraphe soulignant la nécessité d'élaborer sur la question féministe, insistant sur le fait que cette tâche devait être portée par l'ensemble du parti :

« Les grandes questions théoriques et pratiques sur le féminisme ne doivent pas être réservées aux seules spécialistes. Tout le parti doit se saisir de ses questions. Historiquement, les débats sur le féminisme n'ont pas été

suffisamment pris au sérieux par les organisations révolutionnaires, par conséquent les mouvements féministes ont surtout été pris en charge par des mouvements autonomes, type MLF. Le travail de la commission femmes doit impulser les discussions dans le parti, mais les militants ne doivent pas lui déléguer ces tâches. »

Vote de l'AG 5e-3e

Pendant l'AG électorale de Paris 5e-13e, nous avons donc défendu le fait que le texte d'orientation féministe soit soumis au vote, ce qui a finalement été le cas. Le texte a été adopté par l'AG ainsi que nos trois amendements, à une large majorité. En revanche, le congrès national du NPA n'a pas discuté de ce texte et la question féministe n'a été abordé qu'à travers la question « Religion, féminisme, laïcité », qui est importante mais ne représente qu'une des dimensions du combat féministe.

Tendance CLAIRE, le 1 novembre 2010